

Les pièges sélectifs : Une solution efficace et responsable

Le piège proposé par l'association Robida est l'un des 3 modèles préconisés par le plan national de lutte contre le frelon asiatique. Il est recommandé pour le piégeage des reines fondatrices au printemps et pour le piégeage au rucher en fin d'été.

Comme les 2 autres modèles retenus, c'est un modèle à nasse. Il est équipé d'une grille pour filtrer les entrées et permettre les sorties des insectes non-cibles. L'appât liquide qui attire les frelons dans le piège est placé dans une chambre spécifique afin qu'il soit inaccessible aux insectes piégés. Cela évite le risque de noyades et permet aux insectes non-cibles de s'échapper. Cela permet également de renouveler l'appât sans risquer d'être piqué par les insectes capturés par le piège.

De cette manière, les pièges permettent une bonne sélectivité et évitent de nuire à la biodiversité. Les pièges dépourvus de grille ou de dispositif d'isolement de l'appât (ex : piège bouteille) peuvent causer plus de tort que de bénéfice à la biodiversité.

Robert Pauchard (53), administrateur du GDS régional : « Il faut faire passer le message que certains pièges créent plus de dommages sur les autres insectes que le frelon asiatique lui-même. Je suis en colère lorsque je vois un piège bouteille dans un jardin. Il faut proscrire cette pratique. C'est une abomination pour la biodiversité. »

Mode d'emploi du piège Robida :

PIEGE SELECTIF A FRELONS ASIATIQUES

Fabriqué par la ROBIDA pour le piégeage printemps des fondatrices

La partie extérieure du piège peut être peinte en rouge (peinture acrylique).

Utilisation : insérer une boîte de conserve vide dans la partie appât puis y verser le mélange sucré (1/3 sirop de grenade, 1/3 bière, 1/3 vin rouge). Renouveler le mélange toutes les semaines. *Vous pouvez badigeonner l'intérieur du piège avec l'appât.*



Le calendrier du plan national d'action Frelon à pattes



A partir du 15 février (en fonction des aléas climatiques) placer le piège au milieu des massifs et arbustes en fleurs. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison (les fondatrices en sortie d'hivernation se nourrissent du nectar et pollen des fleurs). L'entrée de la grille jaune du piège doit être exposée au sud, en plein soleil et à l'abri du vent entre 1,20 m à 1,50 m du sol.

L'Association Robida : Une entreprise engagée pour l'inclusion sociale

- **Qui est l'Association Robida ?**

L'association Robida est une association loi 1901, à but non lucratif, qui accompagne des personnes en situation de handicap à travers plusieurs établissements et services médico-sociaux, dont un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Les Esat sont des structures qui permettent aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé.

L'ESAT Robida a été créé le 3 mars 1969 par Paul Laizé à Port-Brillet, en Mayenne. En plus de 50 ans, l'établissement a développé un savoir-faire au service de ses clients, en conciliant une forte exigence de qualité.

Au fil des années, l'ESAT s'est spécialisé autour de 2 activités principales, la menuiserie et la sous-traitance industrielle, implantés sur 2 sites :

- A Port-Brillet : atelier menuiserie et atelier sous-traitance
- A Saint-Berthevin : atelier sous-traitance situé dans la zone d'activité du Millénium.

Nombre de travailleurs en situation de handicap : 60, pour 43 ETP.

- **Les pièges fabriqués :**

La conception de ces pièges en bois est soignée et respectueuse des recommandations écologiques. De plus, la grille jaune (grille Néoppi) utilisée sur la face avant des pièges a été élaborée par les étudiants du lycée St Aubin La Salle (en Maine-et-Loire, 49480 Verrières-en-Anjou) et est fabriquée à partir de bouchons en plastique recyclés.

L'association est en lien avec des apiculteurs mayennais du GDS section apicole, ce qui permet d'apporter des améliorations au dispositif pour augmenter la sélectivité et l'efficacité de ces pièges. De plus, cette production locale permet de favoriser l'économie régionale et le circuit court.

Jean-Luc Denéchère (49), expert en apiculture : « Nous avons largement diffusé le piège Robida, l'un des trois dispositifs recommandés par le plan national. Cela permet d'agir en limitant les dommages pour la biodiversité. »

- L'atelier où sont fabriqués les pièges : les équipements et l'intérêt pour les personnes qui y travaillent

L'atelier menuiserie de l'ESAT Robida est situé à Port-Brillet. Il dispose d'une surface de 1200 m² comprenant :

- Un atelier de zones d'assemblage et un parc de machines : toupies, corroyeuse 4 faces...
- Un magasin de vente de ruches, de matériel apicole et autres fabrications en bois
- Une zone de stockage.

Les services proposés :

- L'atelier menuiserie et le magasin sont ouverts du lundi au vendredi midi. Ce fabricant est référencé et reconnu dans le milieu de l'apiculture.
- L'atelier dispose d'un service de devis, de prises de commandes...
- Prestations de sous-traitance pour les entreprises de menuiserie et autres acteurs industriels
- Possibilité d'expédition

Emmanuel GERBOIN, directeur de l'Association Robida : « L'ESAT Robida vient de lancer sa marque commerciale, « Les Ateliers de Robida ». Cette marque vise à mieux communiquer auprès de nos clients sur nos activités historiques, liées au secteur apicole, et de présenter une nouvelle gamme de produits réalisés au sein de notre atelier : composteurs, jardinières, mangeoires, abris à hérissons, jeux en bois, caisses de rangement... Un site Web est également en cours de création. »

La priorité : promouvoir la valeur travail, à travers :

- Le soutien à la professionnalisation des travailleurs, en veillant à favoriser leur bien-être et leur épanouissement professionnel.
- La formation des travailleurs.
- L'accompagnement du parcours professionnel des travailleurs en situation de handicap, que ce soit au sein du milieu protégé ou vers le milieu « ordinaire » de travail.

Le portage du plan frelon asiatique Pays de la Loire par la section apicole du GDS et la Chambre d'agriculture

Fin 2023, la Chambre d'agriculture et la section apicole du GDS des Pays de la Loire ont déposé une demande de financement du Fonds Vert auprès de France Nation Verte afin de disposer de moyens pour agir conjointement pour dans l'objectif de réduire la pression du frelon asiatique sur le territoire.

Ce dernier, introduit accidentellement en 2004, a depuis colonisé tout l'hexagone où il ne rencontre quasiment aucun prédateur. Il est responsable de l'affaiblissement de nombreuses colonies d'abeilles, voire de la mort de certaines d'entre elles. Sa prédation ne se limite pas aux abeilles domestiques. Dans sa quête de protéines animales, une colonie de frelons asiatiques consomme en une saison environ 97 000 insectes (soit entre 11 et 12 kg par an). (*Source Muséum national d'histoire naturelle*)

Il perturbe par ailleurs certaines activités humaines : cueillettes fruitières perturbées et fruits abîmés dans certains vergers et vignobles, marchés de plein air (autour des étals de viande et de poisson notamment) ... De plus, le frelon asiatique peut installer son nid sur ou à proximité d'endroits très fréquentés par le public (plusieurs cas de décès sont survenus cet été chez les randonneurs).

Venir en aide aux apiculteurs, réduire la prédation sur l'entomofaune et les risques de piqûre ... et limiter les actions inappropriées

La présence du frelon asiatique étant de plus en plus marquée dans l'environnement, l'engouement pour en réduire le nombre et l'impact négatif sur les activités humaines a entraîné des réactions inappropriées. En témoigne l'utilisation, entre autres, de pièges non sélectifs, induisant des effets négatifs sur la biodiversité.

Luc Breteau (72), membre du comité de pilotage frelon Pays de la Loire : « Le plan national de lutte contre le frelon permet d'organiser sur tout le territoire français, sous couvert de scientifiques qui ont été associés dès sa création (naturalistes), une lutte pertinente contre cet invasif qui a un impact certain sur l'équilibre de notre biodiversité. »

L'engagement du GDS et de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire sur l'année 2024 a permis :

- De sensibiliser sur le mode de vie du frelon asiatique et sur les moyens de lutte appropriés (qui nuisent le moins possible à la biodiversité, en agissant au bon moment, au bon endroit et avec des méthodes et des dispositifs sélectifs)
- D'organiser sur l'ensemble du territoire un maillage de référents frelon asiatique pour observer l'évolution de sa présence, apporter des conseils aux collectivités et aux piégeurs quel que soit leur statut (apiculteur, citoyen, agent des espaces verts...)
- D'inciter les communes à agir pour réduire la pression de cette espèce exotique envahissante (le classement du frelon asiatique dans cette catégorie autorise la mise en place de moyens pour limiter ses impacts négatifs).

Fernand Pineau (49), co-président du comité de pilotage du Maine-et-Loire : « On encourage les communes et leurs élus, on communique avec les associations départementales de maires, pour les associer à la démarche. L'important est d'avoir au moins un référent dans chaque commune. »

Bilan de la saison de piégeage de 2024

2024 a été l'année d'organisation des remontées de données de piégeage à l'échelle régionale, par le GDS Pays de la Loire et la Chambre régionale d'agriculture. Parmi les communes qui se sont impliquées, 138 communes ont remonté leurs données à l'échelle régionale. Près de 30 000 frelons asiatiques ont ainsi été piégés et recensés en région Pays de la Loire.

Daniel Epingle (44), représentant du collectif frelon 44, souligne : « En Loire-Atlantique, l'impact de la présence des frelons asiatiques devant nos ruches a amené les associations d'apiculteurs à créer un collectif frelon 44. Nous avons bénéficié d'un financement du Conseil départemental qui nous a permis d'acheter des pièges sélectifs. Cela a grandement contribué à lancer une dynamique départementale qui commence à porter ses fruits. »

Après cette année de lancement, la saison 2025 sera l'occasion d'étendre le nombre de communes participantes et de perfectionner les retours de données. Les 336 pièges Robida financés par la Fondation groupe EDF participeront à ce développement du maillage de piégeage pour limiter la pression du frelon asiatique.

Pour en savoir plus sur la conduite du plan frelon en Pays de la Loire ou pour contacter un référent local

GDS Pays de la Loire : Violaine THIBAULT, Coordinatrice frelon régionale
Téléphone : 02.41.33.61.18 - Email : frelon.frgds-pdl@reseaugds.com

Chambre d'agriculture : Nathalie BELZIC-PATOUILLERE, chargée de mission apiculture
Téléphone : 06 45 70 48 55 - Email : nathalie.belzic@pl.chambagri.fr

Contacts GDSA par département :

Loire-Atlantique : collectiffrelon44@gmail.com

Maine-et-Loire : jeanluc.denechere@sfr.fr / fernand.pineau@wanadoo.fr

Mayenne : robert.pauchard@laposte.net / aurelie.lenain.gds53@reseaugds.com

Sarthe : abeillesgdsa72@gmail.com / abeilles2gdsa72@gmail.com

Vendée : picard.patrice@gmx.fr

Photos

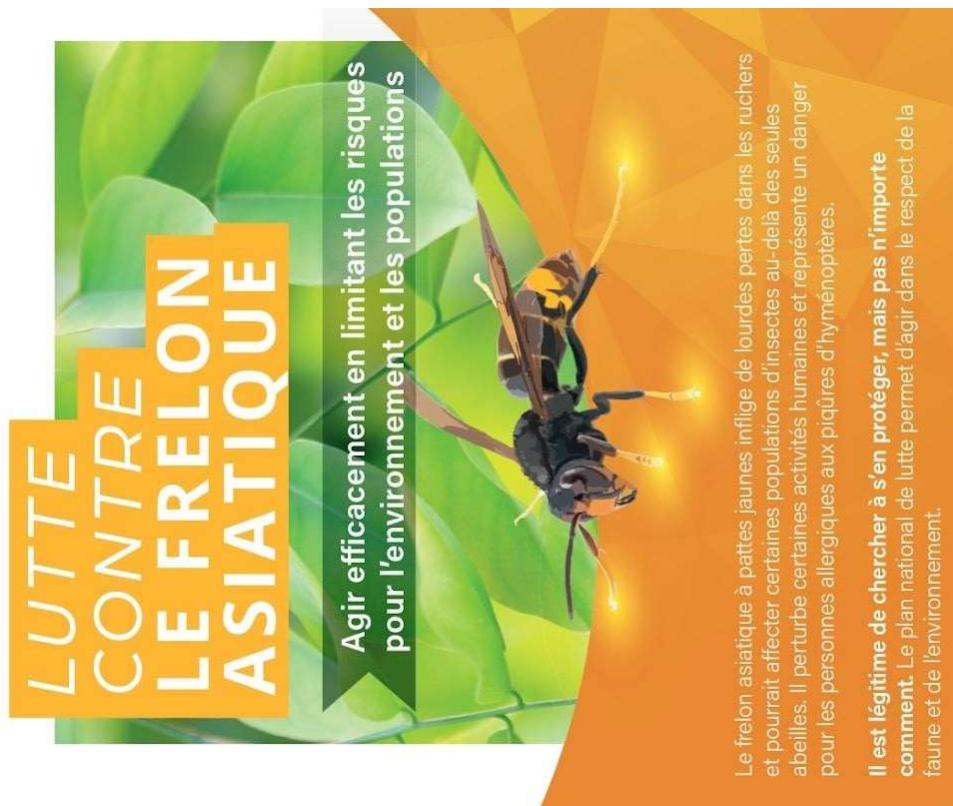


Environ 250 pièges à frelons asiatiques sont fabriqués chaque semaine à Port-Brillet. © Radio France - Raphaël Aubry



Atelier Robida Port-Brillet (Photo sur le site internet de l'association ROBIDA)

Dépliant d'information sur la lutte raisonnée contre le frelon asiatique



Reconnaitre un frelon asiatique d'un frelon européen

Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte
Reine : 24-32 mm
Ouvrière : 20-26 mm
Mâle : 24-27 mm

La tête est orange avec un front noir et de la jaune

Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune

L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir

Les pattes sont brunes et rousses

Frelon européen

Taille adulte
Reine : 27-39 mm
Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 21-31 mm

La tête est jaune avec un front roux

Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune

L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir

Les pattes sont brunes et rouges

Ce document a été relu par Quentin HOMÉ (MNHN), Olivier DURAND (CNRS), Justine CELIS (CEN), Baptiste HUBERT (GRETIA)

Pour plus d'informations sur le plan national de lutte contre le frelon asiatique

Loire-Atlantique : collectiffrelon44@gmail.com
Maine-et-Loire : jeanluc.denechere@sfr.fr / fernand.pineau@wanadoo.fr
Mayenne : robert.pauichard@laposte.net / aurelie.lenan.gds53@researchgds.com
Sarthe : abellesgdsat72@gmail.com
Vendée : picard.patrice@gmx.fr

Pays de la Loire (coordinateurs régionaux) :
frelonfrgds-pdl@researchgds.com / Nathalie.bezic@pl.chambagri.fr

Chambre régionale d'agriculture et GDS Pays de la Loire - Imprison - Limpaq - Limpaq Services - imprime sur papier recyclé avec des encres végétales. © 2018 GDS Pays de la Loire. Édition septembre 2018. Non pas destiné aux usages publicitaires.

Si vous installez un piège, l'inventaire de vos captures sera à transmettre à votre référent frelon départemental afin d'alimenter les données nationales. Avant d'ouvrir un piège, vérifiez que les insectes piégés sont morts sinon placez-le une demi-journée au congélateur.

* Le plan frelon asiatique à pattes jaunes a été élaboré par Frelon France et GDS France

Biologie et préconisations du plan national de lutte contre le frelon asiatique (dit aussi à pattes jaunes)

La reine fondatrice construit d'abord un nid primaire, gros comme une balle de tennis. C'est là que vont naître et s'abriter temporairement les ouvrières chargées de constituer un nid plus gros (nid secondaire). On trouve ces petits nids sous des rebords de toits, dans des abris de jardin, des greniers... Ils sont actifs quelques semaines seulement.



PIÉGEZ LES FONDATRICES
avant qu'elles ne fondent
une colonie de plusieurs
milliers d'individus



Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrant chacune dans un nid secondaire. Piégeage de printemps mode d'emploi : utiliser un piège sélectif. Les modèles préconisés par le plan national sont équipés d'une grille qui filtre les entrées et permet aux insectes non ciblés de ressortir. L'appât est inacessible aux insectes pour éviter les noyades et ainsi augmenter les chances de s'échapper pour ceux qui ne sont pas ciblés. Pour un piégeage de printemps efficace, l'appât doit être renouvelé régulièrement.

**DÉTRUIRE
LES NIDS PRIMAIRE**

MARS
À JUN

En détruisant les nids primaires alors qu'ils sont toujours occupés, on peut éviter la création d'une colonie plus importante. Il faut pour cela agir tard en soirée quand la reine se trouve (si elle n'y est pas, elle construirà un nouveau nid ailleurs). Mieux vaut faire intervenir un professionnel pour éviter d'être piqué.

C'est dans les nids secondaires que les colonies de frelons asiatiques se développent. Ils peuvent mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre, on les trouve le plus souvent en hauteur dans les arbres, mais quelques-uns se cachent dans des haies. Lorsqu'elle s'y est installée, la fondatrice sort plus. Elle va engendrer jusqu'à 13 000 individus au cours de la saison. Un nid peut produire en fin d'été au moins 500 futures fondatrices qui hiverneront et commenceront à pondre dès le printemps suivant. Pour se nourrir, la colonie va consommer en moyenne 97 000 insectes au cours de la saison. Au-delà de la prédation, le vol stationnaire des frelons asiatiques devant les ruches entraîne un stress préjudiciable aux abeilles.

**DÉTRUIRE LES
NIDS SECONDAIRES**
pour limiter l'impact
du frelon asiatique
sur la biodiversité



Ces nids doivent être signalés à la mairie ou à votre référent local qui avisera de leur destruction par un professionnel agréé.

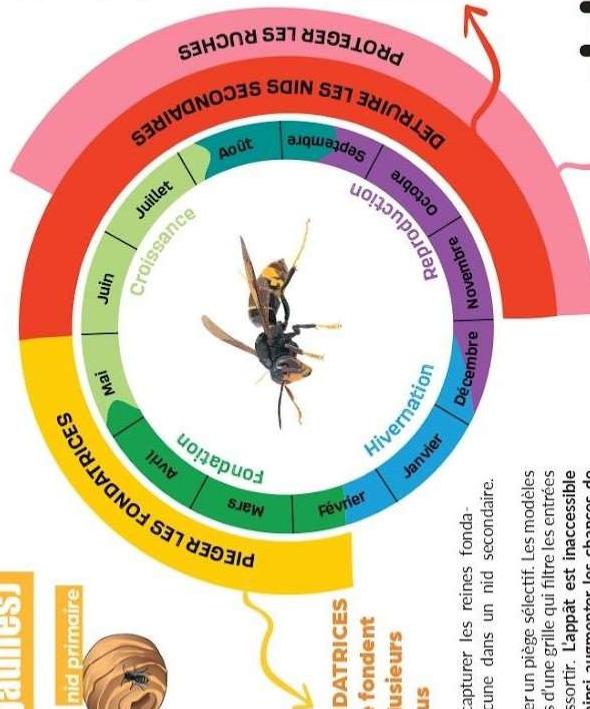
PROTEGER LES RUCHES
pour limiter stress, mortalité
et baisse de production



Dans les nids secondaires, les larves du frelon asiatique ont besoin de protéines animales pour se développer. Les ruches sont alors des viviers attrayants. Il existe diverses solutions de protection : installation de harpes, de muselières, de pièges... la mise en place dépend de la configuration et de la taille du rucher.



Les pièges bouteilles sont une menace pour la biodiversité, ils capturent des insectes utiles voire protégés. Ils sont à proscrire. Avant d'acheter un piège sélectif, contactez votre référent local ou votre mairie pour connaître les pièges autorisés et savoir où les trouver.



Plaquette des ateliers Robida

ATELIERS ROBIDA
DEPUIS 1969

La passion du bois

L'ASSOCIATION ROBIDA

LES ATELIERS Robida permet à des travailleurs en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle et de bénéficier d'un accompagnement adapté afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle.

Nos ateliers menuiserie sont spécialisés depuis plus de 50 ans dans la fabrication de ruches et de matériel apicole. Nous proposons aujourd'hui une gamme diversifiée de produits de qualité conçus dans une démarche d'excellence, au service d'une éthique non seulement solidaire, mais également environnementale.

En savoir plus

Contact: +02 43 68 80 16
contact@association-robida.fr

www.atelier-robida.fr

ROBBOS. JEU D'ADRESSE ET DE CRÉATIVITÉ

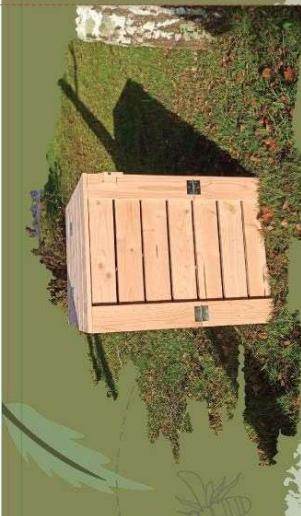
Toujours plus haut, toujours plus fort... Les jeux Robbos sont des constructions créatives réalisées avec des planchettes en bois identiques, permettant de bâtir des structures sans colle ni fixation

Livrées dans leur coffret bois, le jeu contient 200 planchettes.

CAISSES DE RANGEMENT

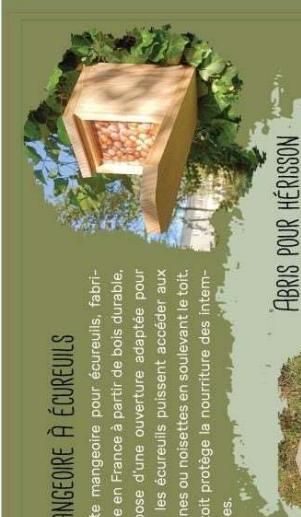
NOS RUCHES

Reputés pour leur savoir-faire depuis plus de 50 ans, les Ateliers Robida, fabriquent des ruches de haute qualité et durables, assemblées mi-bois ou à tenons. Utilisant du pin maritime français issu d'exploitations durables, nos ateliers produisent principalement des ruches Dadant et Warré, et sur commande des ruches Voiriot et Langstroth. Notre gamme de produits apicoles inclut des ruches complètes, des éléments séparés, des ruchettes et divers petits matériaux d'apiculture, répondant aux besoins de chaque apiculteur.



MANGEOIRE À ÉCUREUILS

Cette mangeoire pour écureuils, fabriquée en France à partir de bois durable, dispose d'une ouverture adaptée pour que les écureuils puissent accéder aux graines ou noisettes en soulevant le toit. Le toit protège la nourriture des intempéries.



NOS COMPOSTEURS

Idéale pour toutes les surfaces, notre composteur en bois sintégriera parfaitement dans votre jardin. Facile à utiliser, il dispose d'un volume de 350 litres*. Fabriqué en France à partir de pin Douglas PEFC non traité, notre composteur offre une durabilité exceptionnelle (autres volumes sur commande).



NOS PIÈGES À FRELONS

Recommandé par le plan national de lutte contre le frelon asiatique pour sa sélectivité, le piège nasse fabriqué au sein de nos ateliers a prouvé son efficacité. Testé et approuvé par des experts, il est composé de deux parties indépendantes : une partie "piège" et une partie "appât", permettant un rechargement régulier sans tuer les frelons, ce qui améliore les captures ultérieures.



ABRI POUR HÉRISSON

Offrez un abri confortable et sécurisé aux hérissons de votre jardin avec cet abri durable, conçu spécialement pour eux. Il constitue également un excellent lieu de hibernation. Fabriqué en bois non traité, il est sans danger pour les animaux et les protège efficacement du froid et de l'humidité.



NOS JARDINIÈRES

Jardinière en Douglas PEFC classé naturellement Classe 3. Livrée avec une protection à l'huile de lin, cette jardinière vous permettra de cultiver vos fleurs ou plantes aromatiques début ou en fauteuil pour les personnes à mobilité réduite.



Offre Collectivités et entreprises

Wésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à tous types de projets !

En compostant vos déchets organiques, vous réduisez le volume de vos poubelles et produisez votre propre compost contribuant ainsi à la protection de la planète.

Nos ateliers conçoivent et fabriquent une gamme de produits complémentaires pour soutenir des projets écologiques et solidaires. Parmi nos réalisations, nous proposons des bacs de jardinage adaptés pour les écoles, les EHPAD ou les collectivités, des carrés potagers, des bacs structurants et/ou encore des éléments de rangement comme des caisses à légumes.